

cohésion sociale - précarité
l'Espace ne désemplit pas

Lieu d'accueil de jour à Lausanne des populations vulnérables, l'Espace a été ouvert le 3 décembre 2012, Rue César-Roux 16. Après un peu plus d'une année d'activité, le service social dresse un premier bilan. L'Espace ne désemplit pas et se voit obligé de restreindre l'accès à ses services à 50 personnes simultanément. Depuis son ouverture, plus de 2'600 personnes démunies se sont rendues à l'Espace pour y recevoir des prestations.

L'Espace est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 17h. Il offre une série de prestations : accueil de jour, permanence sociale, consigne à bagages, adresse postale, permanence infirmière, permanence de rue, bureau des réservations des lits dans les hébergements d'urgence. Ces prestations sont délivrées par une équipe de 6 personnes (5.6 équivalents plein temps), sans compter la collaboration de l'Association du Point d'Eau.

L'Espace a d'emblée été très sollicité par des personnes vivant dans la plus grande précarité à Lausanne. L'équipe s'est trouvée contrainte de limiter l'accès (50 personnes en même temps, au plus). Tous les usagers de l'Espace appartiennent bien au public (sans logement, sans revenu, et le plus souvent sans papiers) en faveur duquel cette structure a été créée. En un peu plus d'un an, plus de 2'600 personnes de 100 nationalités différentes ont bénéficié de l'une ou l'autre prestation.

Toutes les villes proposant un hébergement d'urgence permettent aux usagers de réserver leur lit durant la journée et il était nécessaire que Lausanne fasse de même, dès lors que la demande dépasse l'offre. L'ouverture, dans le cadre de l'Espace, du bureau des réservations a permis un apaisement de la situation à l'entrée de la Marmotte, du Sleep In et de l'Abri PC.

L'Espace ne pratique aucune distinction d'origine, de nationalité, de couleur de peau. Certains usagers se trouvent extrêmement démunis, privés de toute perspective. Aucune activité illicite ne se déroule ni n'est tolérée à l'Espace. Les usagers sont d'ailleurs avertis que des contrôles de police peuvent intervenir en tout temps.

Les activités de l'Espace n'ont pas suscité, à ce jour, de réactions des habitants du quartier. Seuls ont pu être importunés des habitants de l'immeuble (qui sont aussi des usagers du service social) et des mesures ont été prises : pose de barrières à l'entrée de l'immeuble, présence d'un agent de sécurité. L'Espace est victime de son succès, en ce sens qu'il est difficile de faire face à l'ampleur de la demande. Les prestations délivrées répondent à des besoins manifestes. Elles contribuent également à réduire la présence des personnes concernées sur les places publiques.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, tél. 021 315 62 00**
- **Michel Cornut, chef du service social, tél. 021 315 76 10 / 079 610 05 95**

Lausanne, le 13 mai 2014